

Compte-rendu synthétique de la réunion Conservation Pôle "Flore & Habitats" ORB / CBNBP - 13/11/2018

Présents : Damien AVRIL (SEPANT), Anne BIGNOLAS (EcoPôle), Sylvie CAUX (Indre Nature), Michel CHANTEREAU (Loiret Nature Environnement), Richard CHEVALIER (Irstea), Jordane CORDIER (CBNBP), Matthieu ESLINE (ECOSPHERE), Sarah GAUTIER (CBNBP), Serge GRESSETTE (Cen Centre-Val de Loire), Caroline IDIR (SFOCL), Julie LEBRASSEUR (Cen 41), Jean-Charles MILLOUET (ONF), Julien MONDION (CBNBP), Bruno RIOTTON-ROUX (ONCFS), Angélique VILLEGIER (SNE), Bjorn VOLKERT (IUT de Tours).

Excusés : Christophe BODIN (CSRPN), Evelyne CANTONE (SHN du Loir-et-Cher), Eva CHERAMY (Eure-et-Loir Nature), Guillaume DELAUNAY (PNR Loire-Anjou-Touraine), Alain FAVROT (Nature 18), Daphné MARQUES (FNE Centre-Val de Loire), François PINET (PNR Brenne), Aurélie POUMAILLOUX (CDPNE), Clémence SALVAUDON (CBNBP), Mathieu WILLMES (DREAL Centre-Val de Loire).

Transition ORB-ARB

Voir le support « Presentation_PFH_ORB-ARB.pdf »

Anne Bignolas (ÉcoPôle) évoque brièvement les prochaines étapes avant le démarrage effectif de l'Agence régionale de la biodiversité en janvier 2019. L'ÉcoPôle sera dissout au 31/12/2018 au profit de l'ARB. La gouvernance change mais cela n'aura que peu d'impact sur le fonctionnement des pôles.

Il y a beaucoup d'attentes vis-à-vis de la mise en place d'une ARB en région. Richard Chevalier (Irstea) souligne que dans un premier temps, il est nécessaire de dresser un état des lieux des groupes de travail et de discussion existant à l'échelle régionale sur des sujets proches ou similaires afin d'éviter l'éparpillement et la multiplication des réunions. Il est également nécessaire de faire la liste des actions entreprises dans le but de mieux coordonner, de rendre plus lisible et cohérent ce qui est mené. Il y aurait actuellement un manque dans le fonctionnement des réseaux et pas assez de mutualisation des moyens.

Anne Bignolas précise que tels sont les buts de l'ORB et de la future ARB : animer un réseau d'acteurs de la biodiversité sur des thématiques précises mais aussi valoriser et partager les expériences.

Stratégie régionale de la connaissance de la biodiversité et lien avec les actions du pôle

Voir le support « *PFH_conservation_131118.pdf* », diapos 3 à 11

Les 4 axes de la stratégie régionale de la biodiversité, fruit d'un travail collectif mené en 2018, sont présentés succinctement. Deux actions de la stratégie sont détaillées plus précisément car leurs livrables proposés (tableau de bord de la conservation, bilan stationnel et plan de conservation) permettent de faire le lien entre connaissance et conservation de la flore. Ces outils ont été présentés au cours de la réunion (voir plus bas).

Actualisation des stations d'espèces rares

Test de la Myrtille sauvage

Le CBNBP présente les résultats de l'action incitant les bénévoles à rechercher des stations d'espèces rares en Centre-Val de Loire. Un premier test a été fait en 2018 sur la Myrtille. Le résultat est plutôt encourageant avec la redécouverte de 5 stations en Forêt d'Orléans et de Dreux où elle n'était plus connue du CBNBP depuis les années 90.

[Note du CBNBP à ce sujet] : Depuis la réunion, François Botté (Société Botanique Ligérienne) a transmis 3 stations de Myrtille en Indre-et-Loire, en forêts de Chinon et de Loches. Aucune station récente n'avait été remontée au CBNBP dans ce département. La carte en ligne est mise à jour au fur et à mesure des remontées du réseau :

<http://www.observatoire-biodiversite-centre.fr/p%C3%B4le-flore-et-habitats/actualisation-des-stations-floristiques-myrtille-sauvage>

Selon le temps disponible en 2019 pour cette action, il pourrait être envisageable de proposer une autre espèce.

Prospective vers de nouvelles espèces

La difficulté de choisir une nouvelle espèce est évoquée. Elle devra en effet répondre à de nombreux critères, comme la répartition de l'espèce. Une majorité de départements doivent être concernés, ou au moins ceux qui n'ont pas de stations de Myrtille à réactualiser (Indre, Indre-et-Loire et Loir-et-Cher).

Sylvie Caux précise que Indre Nature pourrait participer à l'action si une espèce présente sur ce département était proposée.

La question de l'accès aux propriétés privées a également été évoquée, ce qui apparaît également comme une variable à intégrer dans le choix d'une espèce. Il est recommandé de prévenir les propriétaires en amont au risque d'être en porte-à-faux plus tard. L'exemple de la Myrtille est un cas « aisé » car la plupart des stations à réactualiser se situent en forêt domaniale, ce qui minimise le nombre d'interlocuteurs pour l'accessibilité. Dans le cas d'une prochaine espèce, il faudra réfléchir aux modalités d'information des propriétaires en amont. Bruno Riotton-Roux (ONCFS) suggère de s'appuyer sur les agents ONCFS et AFB qui ont accès

à la plupart des propriétés privées pour la réactualisation de certaines stations, d'autant plus pour les espèces à statut réglementaire. Il est aussi suggéré que les structures (associations, PNR, ...) locales sont les plus susceptibles de soit déjà connaître ou d'identifier les propriétaires concernés. Cet aspect de la sensibilisation des propriétaires est appuyé par Sylvie Caux qui précise cependant que cette démarche vers les propriétaires nécessite beaucoup de temps.

Richard Chevalier propose de dresser un bilan de cette action à son terme et de valoriser les informations ainsi récoltées dans le cadre d'un programme plus large de recherche en lien avec le réchauffement climatique. Cela peut être un support pour prendre contact avec les propriétaires afin que cette recherche de stations anciennes ne soit pas seulement de la connaissance pour de la connaissance.

Jean-Charles Millouet (ONF) souligne qu'il serait intéressant d'évaluer « l'état de santé » des populations et de ne pas se cantonner à de la simple localisation. Il est précisé que pour chaque observation du CBNBP, une estimation de la population (effectif, surface) ainsi qu'une caractérisation des menaces potentielles ou effectives observées sont systématiquement réalisées.

Caroline Idir indique que la SFOCL a aussi prévu de lancer des appels à bénévoles via le site participatif Orchisauvage. Elle suggère de proposer aux botanistes de réactualiser des stations non revues depuis longtemps. Ses stations pourraient être intégrées à l'outil mis en ligne pour la Myrtille. Le nom d'*Epipactis palustris* est évoqué mais le choix de cette espèce hautement patrimoniale pose encore de nombreuses questions (fenêtre d'observation limitée notamment).

Bilan de l'action Myrtille

- Action intéressante car fédératrice
- Objectif que les associations s'en emparent localement en termes de réseau et/ou de projet
- Choix d'une nouvelle espèce délicat
- S'appuyer sur les réseaux d'agents ONCFS et ONF pour prospections sur terrains privés

Mise en place d'un groupe Mycologie

Le CBNBP indique que la création d'un groupe Mycologie au sein du pôle Flore & habitats est à l'étude suite à une proposition de la part de Claudy Jolivet (SHN du Loir-et-Cher). Son objectif serait d'organiser des rencontres mycologiques en 2020, sur le modèle des rencontres botaniques (en alternance une année sur deux).

Mission de conservation de la flore sur le territoire d'agrément du CBNBP

(diapos 12 à 14)

La conservation est une des missions fondamentales des conservatoires botaniques nationaux. Michel Chantereau (Loiret Nature Environnement) demande où en est le CBNBP de l'objectif de conserver 75% des espèces menacées en banques de semences à l'horizon 2020.

[Note du CBNBP à ce sujet] : Renseignements pris, 22% des espèces CR, 18% des espèces EN et 12% des espèces VU du Centre-Val de Loire sont présentes dans la banque de graines du CBNBP. L'objectif des 75% ne pourra donc pas être respecté pour 2020. Même à plus long terme cela paraît inaccessible dans la programmation actuelle des activités du CBNBP, d'autant plus que les lots doivent être renouvelés lorsqu'ils vieillissent.

Stratégie de conservation de la flore en Centre-Val de Loire (diapos 15 à 55)

Constat actuel

La mise en place de la stratégie de conservation des espèces rares et menacées n'en est qu'à ses débuts en région. Trois plans de conservation ont déjà été rédigés pour le Centre-Val de Loire, ceux d'*Arnica montana*, *Anacamptis palustris* et *Cardamine bulbifera*. Seul le premier est disponible en téléchargement sur le site internet du CBNBP, les deux autres sont en cours de finalisation. Deux autres sont en cours de rédaction, ceux d'*Anacamptis coriophora* et d'*Inula hirta* (en lien avec le plan de conservation déjà rédigé pour l'Île de France).

Conservation *in situ*/ex situ

Mathieu Esline (Ecosphère) demande si le CBNBP reçoit les données de suivi suite aux études réalisées par les bureaux d'études (plans de gestion). Toutes les données sont transmises à la DREAL / DDT et devraient remonter au CBNBP via le SINP (en cours de déploiement au niveau national en lien avec la saisie directe ou le dépôt par les bureaux d'études des données issues de leurs expertises sur des outils nationaux).

Les sites naturels de compensation (SNC) sont également évoqués comme des espaces de conservation potentiels pour certaines espèces qui auraient été identifiées comme prioritaires. Cela représente en effet des surfaces parfois conséquentes qui pourraient être mises à profit dans un but conservatoire.

Responsabilité territoriale (diapos 23 à 26)

Cet indice allant de 1 (faible) à 5 (forte) constitue une aide à la décision et n'est pas un outil de hiérarchisation en tant que tel. Une responsabilité territoriale faible pour une espèce ne signifie pas automatiquement un enjeu faible de conservation (cas des espèces en limite d'aire de répartition par exemple). Inversement, Serge Gressette (Cen CVL) souligne que certaines espèces à forte responsabilité territoriale sont moins prioritaires car la plupart des stations

sont déjà prises en compte dans des espaces gérés, comme par exemple *Arenaria controversa* sur les sites du Cen.

Tableau de bord de la conservation (diapos 27 à 35)

Cet outil se présente sous la forme d'un tableau Excel comprenant deux onglets :

- le tableau de bord stationnel (1 ligne = 1 station d'une espèce)
- le tableau de bord de synthèse par taxon (1 ligne = 1 taxon), comportant notamment des indicateurs permettant de hiérarchiser les taxons.

Un des objectifs est de pouvoir proposer une liste de taxons prioritaires sur la base de ces indicateurs.

Michel Chantereau demande pourquoi s'intéresser toujours aux espèces en danger critique d'extinction de la Liste rouge régionale. Il pourrait être judicieux de cibler davantage les espèces dont la régression est plus récente (5 ou 10 dernières années). Jordane Cordier (CBNBP) répond que vu le jeu de données actuel, il nous est impossible d'avoir une vision sur 10 ans, le pas de temps de retour sur les stations patrimoniales étant d'au moins 20 ans. Dans l'absolu, il faudrait mener les deux approches en parallèle : étudier les espèces qui sont déjà en danger critique et celles qui risquent de le devenir.

Le CBNBP a aussi pris le parti d'étudier des espèces qui sont présentes sur très peu de stations afin de pouvoir toutes les réactualiser en un temps limité. Cela permet de mettre en place des actions plus rapidement sur des taxons dont le maintien n'est pas garanti en région à court terme.

Damien Avril (SEPANT) fait remarquer qu'une des solutions serait d'avoir une approche plus centrée sur les habitats et pas uniquement sur la flore. Travailler sur les habitats pourrait permettre d'agir sur tout un cortège d'espèces menacées. Le problème est que l'approche « habitat naturel » est encore perçue comme inaccessible et réservée aux experts, y compris par les financeurs. Pour y remédier, on peut travailler sur des espèces « parapluies » qui permettent de cibler un grand type d'habitat en protégeant l'espèce. Il est rappelé par plusieurs personnes que la notion d'habitat est tout de même considérée au moment de la gestion car la conservation d'une espèce passe obligatoirement par la gestion de la végétation dans laquelle elle s'inscrit.

[Note du CBNBP à ce sujet] : la délégation Ile-de-France du CBNBP a travaillé en 2017 sur la réalisation d'un plan de conservation sur un type de végétation car plus intégrateur (plusieurs espèces patrimoniales présentes dans ce type de végétation) en effet qu'une seule espèce cible (disponible en ligne avec les plans de conservation « espèces »). Ce dernier porte une végétation particulièrement rare, menacée et emblématique du sud de la région parisienne, le *Bulliardio-Ranunculetum* (végétation de platière).

Bilans stationnels 2018 (diapos 36 à 46)

Trois espèces ont fait l'objet de prospections ciblées par le CBNBP en 2018 : *Anacamptis coriophora*, *Trifolium michelianum* et le complexe formé par deux espèces très proches : *Bupleurum gerardii* et *Bupleurum virgatum*.

Les détails de l'état initial ainsi que des résultats des bilans stationnels de ces trois espèces sont présentés dans la présentation jointe.

Plan de conservation : exemple d'*Arnica montana* (diapos 47 à 55)

Un plan de conservation est un document diffusable présentant l'espèce (statut, écologie, répartition...), l'ensemble des stations présentes en région (bilan stationnel) ainsi qu'un programme d'actions ayant pour but d'améliorer la connaissance et la conservation de l'espèce (inventaires, suivis, gestion...).

Les premiers plans de conservation ont été rédigés par le CBNBP mais les autres membres du pôle peuvent décider de prendre la main sur un plan s'ils le souhaitent. Caroline Idir signale que la SFOCL pourrait être intéressée pour initier les plans de conservation de plusieurs espèces d'orchidées menacées.

Proposition de fonctionnement futur (diapos 56-57)

L'objectif est de pouvoir structurer la conservation à l'échelle régionale et d'avoir un aperçu des différentes actions mises en place en région (gestion, suivi...). Par ailleurs, les membres du pôle pourront contribuer de différentes façons :

- alimentation du tableau de bord pour les espèces qui auront été définies comme prioritaires ;
- participation à la rédaction ou prise en charge de plans de conservation ;
- mise en œuvre des actions préconisées dans ces plans (gestion, suivi...).

Le questionnaire joint au présent compte-rendu a pour objectif de connaître les actions directement ou indirectement en lien avec la conservation mises en place par chaque structure ainsi que les attentes et l'implication possible de chacun (identification des personnes ressources).

D'une manière plus générale, la question du fonctionnement du pôle a aussi été abordée au cours de la réunion. Lors de la prochaine réunion du pôle « flore et habitats », un temps sera consacré au volet conservation (présentation d'une première liste de taxons prioritaires). Il a été proposé de consacrer une journée entière à cette réunion afin de permettre aux structures qui le souhaitent de présenter des actions ou outils qui pourraient être utiles à tous. Cela permettrait de faire un bilan de tout ce qui se fait au niveau régional et de pouvoir mutualiser les outils. Le site internet de l'ORB peut également permettre de mettre à disposition des documents pour faciliter le travail de terrain. C'est le cas pour des outils de reconnaissance des habitats naturels.

Le porter à connaissance de ces outils et analyses auprès des acteurs publics est important, et sera l'un des rôles de l'ARB.

Damien Avril souhaiterait que l'approche habitats naturels ait plus de place dans le pôle. En réponse, il est précisé que le CBNBP manque de temps et de moyens pour se pencher davantage sur cette thématique dans le cadre de l'animation du pôle. Il y a effectivement nécessité de communiquer et de former sur les habitats, mais pour l'instant le projet est en attente. Il est par contre tout à fait possible que les membres du pôle soient force de proposition et de projet sur cette thématique.

Damien Avril précise également qu'il a organisé une formation sur les habitats à destination des associations naturalistes en 2018 (financée grâce à l'appel à initiatives de l'Agence de l'eau). Cette formation a permis des interactions entre les participants et l'émergence d'une dynamique commune. Il a également développé deux outils :

- une base de données sur les habitats à partir de relevés de terrain et de la bibliographie. Ces données peuvent servir à calculer un indice de spécialisation écologique ;
- un outil de cartographie mutualisé sur Internet, utilisable simultanément par plusieurs observateurs.

Ces outils pourraient être présentés lors de la prochaine réunion du pôle.

[Note du CBNBP à ce sujet] : Pour rappel, une formation aux bases de la phytosociologie de terrain devait être organisée en 2018 par le CBNBP suite aux réponses au questionnaire de 2017. Faute de temps et de moyens dans le cadre du pôle, celle-ci n'a pu avoir lieu mais elle sera organisée en 2019 avec le soutien de la DREAL Centre-Val de Loire. Celle-ci s'appuiera notamment sur des outils en cours d'élaboration (Synopsis et clé de détermination des végétations du Centre-Val de Loire).

Bilan des échanges

- Adhésion des membres du pôle au schéma proposé pour la conservation de la flore menacée
- Consultation des acteurs pouvant jouer un rôle dans la conservation des espèces via un questionnaire
- Proposition d'une première liste d'espèces prioritaires pour la conservation en 2019
- Implication des membres à différentes échelles et à différentes étapes de la conservation sous réserve de moyens disponibles
- Proposition de développer l'approche habitats avec certains membres du pôle
- Davantage inciter et impliquer les membres du Pôle pour la présentation de leurs travaux illustrant la thématique développée